AVIVA INVESTORS FRANCE

Aviva Investors Alpha Yield

rapport annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2021

sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....3

rapport d'activité 9

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....14

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 16

comptes annuels 20

bilan.....21

actif.....21

passif 22

hors-bilan.....23

compte de résultat.....24

annexes 25

règles & méthodes comptables 25

évolution actif net 28

compléments d'information 29

inventaire.....39

Société de gestion	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSE AUDIT Représenté par Madame Sarah KRESSMANN-FLOQUET 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Commercialisateur	AVIVA INVESTORS FRANCE

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant :

Part I : capitalisation et/ou distribution. Le Directoire de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

Part C : capitalisation pure. Le Directoire de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est, sans se comparer à un indice de référence, la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans, en investissant sur les marchés de taux internationaux et en privilégiant, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, des actifs décotés sur ces marchés (via une gestion dite « value »).

Indicateur de référence : Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé en permanence aux marchés de taux internationaux. L'exposition au risque actions n'excède pas 10% de l'actif net.

Le portefeuille sera investi, entre 70% et 100 % de l'actif net, en titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous émetteurs privés de la zone OCDE, et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou de pays émergents. Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises entre 0% et 100% de l'actif net.

Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert et le fonds pourra être exposé à un tel risque dans la limite de 100% de l'actif net.

La sensibilité du FCP sera comprise entre -2 et +10.

Le FCP cherche à tirer parti des anomalies de valorisation sur les obligations privées, sans levier. Il s'agit d'une gestion opportuniste qui mise sur la correction des décotes identifiées par le gérant.

Le processus de sélection des titres s'appuie sur des critères qualitatifs et quantitatifs tels que :
- le profil de crédit de l'émetteur ;
- une étude de la structure du titre ;
- une étude comparative entre la valeur du titre telle que déterminée par la société de gestion et sa valeur de marché ;
- une analyse juridique du support.

Le fonds pourra également investir dans d'autres catégories d'actifs en respectant les fourchettes suivantes :
- de 0 à 10% en actions et titres donnant accès au capital ;
- de 0 à 10% en actions et parts d'OPC ;
- de 0 à 10% dans des emprunts d'espèce.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré :	Entre -2 et +10.
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi :	Toutes devises : entre 0 à 100% de l'actif net.
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	100% maximum de l'actif net.
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Zone OCDE : entre 90 à 100% de l'actif net. Hors zone OCDE et émergents : entre 0 à 10% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra détenir, entre 0% et 10% de son actif net, des actions et des titres donnant accès au capital. Le FCP pourra détenir entre 0% et 10% de l'actif net, des actions issues de ces titres.

L'exposition au risque « actions » restera inférieure à 10% de l'actif.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE et, dans la limite de 10% maximum de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur privé ou au secteur public. Il pourra s'agir de grandes, moyennes et petites capitalisations

Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra investir, entre 70% et 100% de l'actif net, des titres de créance et instruments du marché monétaire, et de toutes durées. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE et, entre 0% et 10% de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur privé ou au secteur public.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :
- obligations à taux fixe
- obligations à taux variables
- obligations indexées sur l'inflation
- obligations high yield
- obligations avec Payment-In-Kind, dites « PIK Notes » (obligations pour lesquelles le paiement des intérêts ne se fait pas systématiquement en numéraire)
- titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- titres participatifs
- obligations contingentes convertibles
- titres subordonnés d'émetteurs publics
- bons du trésor
- obligations puttables
- obligations callables

Le FCP pourra détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») entre 0 % et 20% de l'actif net.

Les titres pourront relever de toutes les notations. Le portefeuille pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (High Yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.
Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

=> Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC suivants :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financiers
Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.
Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

• Nature des marchés d'intervention :
- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

• Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
- Taux
- Change
- Crédit

• Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
- Couverture
- Exposition

• Nature des instruments utilisés :
- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés crédit : Crédit Default Swap (CDS) single name ou sur indices

• Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
- Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

• Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
- Taux
- Change
- Crédit

• Nature des interventions :
- Couverture
- Exposition

• Nature des instruments utilisés :
- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions

- Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 20% de l'actif net)
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

• Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :
- d'exposer le portefeuille au marché des devises,
- d'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) entre 0% et 10 % de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaires de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite…). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci- dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.
Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.
Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les principaux risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de crédit
La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de liquidité
Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux
En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires, titres de créance ou OPCVM de taux baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie
Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital
Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire
Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection des valeurs et l'anticipation de l'évolution des marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés
Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)
Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés
Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque de change
Le fonds peut investir dans des instruments financiers libellés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, en cas de baisse des taux de change des devises autres que l'euro, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles
La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque en matière de durabilité
Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque Actions
Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risques pays émergents et non OCDE
L'OPCVM peut investir de manière accessoire en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.
Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :
Part I : Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels.
Part C : Tous souscripteurs
Ce FCP s'adresse à des investisseurs suffisamment expérimentés pour apprécier les mérites et les risques d'une stratégie de gestion exploitant sur les marchés de taux internationaux les écarts observés du fait de la perception que ces marchés ont à un moment donné du risque de crédit, de taux et de liquidité.

Durée de placement recommandée : trois ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine "Regulation S" dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.
Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.
Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.
Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.
Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA…) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.*
- *Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 1er août 2008.*
- *Date de création du Fonds : 19 septembre 2008.*

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de covid-19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipé initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître, selon les dernières prévisions de l'OCDE, de 5,7% en 2021 puis de 4,5% en 2022.

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors de mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, de nouvelles mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaines d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Mais pour l'instant le regain d'inflation est essentiellement lié à des effets de base et des phénomènes transitoires de déséquilibre entre l'offre et la demande.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 6% en 2021 puis de 3,9% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et le plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques vont progressivement venir en appui. La nouvelle administration Biden, en place depuis la victoire du camp démocrate aux élections présidentielles et sénatoriales de novembre 2020, a annoncé deux nouveaux programmes de dépenses pluriannuels d'infrastructures équivalant à 18 % du PIB de 2021 : le plan d'aide aux familles américaines (2.000 milliards de dollars) et le plan pour l'emploi (2.300 milliards de dollars). Ces plans doivent être financés par une hausse de la fiscalité des entreprises et celles des ménages les plus aisés. La reprise économique, dont le rythme ralentit au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 5,3% en aout 2021 en rythme annuel. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 3,6% en 2021 et de 3,1% en 2022 après 1,2% en 2020.

Après une récession historique de 6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais le rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4è trimestre 2020 et au 1er trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance rebondit plus nettement au deuxième trimestre dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en sus de l'attitude toujours accommodante de la banque centrale européenne. Malgré un léger tassement en raison des goulets d'étranglement dans les chaines d'approvisionnement, la croissance reste solide au troisième trimestre. L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone de 5,3% en 2021 puis de 4,6% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel de 3,4% en septembre au plus haut depuis 2008. L'OCDE table sur une hausse annuelle des prix à la consommation de 2,1% en 2021 et de 1,9% en 2022 après 0,3% en 2020.

Le Royaume-Uni devrait voir sa croissance rebondir de 6,7% en 2021 puis de 5,2% en 2022 après une chute de près de 10% de son PIB en 2020. Cette reprise est alimentée par le succès de la campagne de vaccination démarrée dès décembre 2020 et par la levée, par étapes du printemps au début de l'été 2021, des restrictions. Mais elle s'accompagne aussi d'une flambée inflationniste avec des prix à la consommation en hausse de 3,2% en août. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 2,3% en 2021 et de 3,1% en 2022. Le Royaume-Uni doit aussi faire face à un déséquilibre sans précédent entre une forte demande liée à la réouverture de l'économie et d'importantes pénuries du côté de l'offre, accentuées par le manque de main d'œuvre dû à la Covid et au Brexit dans des secteurs économiques clés. La croissance devrait s'en ressentir au second semestre 2021.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid-19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 2,5% en 2021 puis de 2,1% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à +8,5% en 2021 et à +5,8% en 2022. Même si l'épidémie de la Covid-19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaines d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en mains de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante et les taux directeurs inchangés. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures constitue également un fort soutien aux marchés financiers. Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, puis en Europe, l'attention se porte de plus en plus sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Même si le début de la normalisation des politiques monétaires semble se rapprocher, les banquiers centraux maintiennent un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes. Ils sont soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé.

Première banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020, la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait être la première au sein des grands pays développés à normaliser peu à peu sa politique. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. En conséquence, son président Jerome Powell a régulièrement rappelé que la Fed était engagée à maintenir ses achats d'actifs aussi longtemps que nécessaire. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie, le ton est devenu plus « hawkich » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été avancé lors la réunion du FOMC de septembre 2021. Mais il se fera toutefois par étapes : réduction des achats de titres sur le marché obligataire dès la fin 2021 puis une possible remontée des taux courts en 2022, et non plus en 2023.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

LES MARCHÉS DE TAUX

Les taux souverains

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à septembre 2020, les emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année. Cette tendance a été plus marquée aux Etats-Unis où le rendement de l'emprunt d'État américain à dix ans a regagné sur 12 mois plus de 80 points de base à 1,5% fin septembre 2021. Il a inscrit un plus haut à 1,78% fin mars 2021.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et donc sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements américains depuis début 2021. Le marché obligataire américain a connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » fin 2021.

En zone euro, les rendements sont remontés sur 12 mois mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens. Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période un peu plus de 30 points de base à -0,19% avec un plus haut en mai proche de zéro. En France, l'OAT à 10 ans a regagné 40 points de base à 0,15% avec un plus haut à 0,33% en mai. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a peu évolué sur un an à 0,87% en fin d'exercice. Mais les variations ont été importantes, avec un plus haut à 1,16% en mai et un plus bas à 0,43% en février 2021.

Le crédit

L'exercice clos à fin septembre 2021 a été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads de crédit (écarts de rendement) sur la majorité des segments de marché (environ 35 points de base en moyenne pour l'Investment Grade et 130 points de base pour le High Yield sur 1 an glissant).

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a gagné 1,7% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 9,8%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment « investment grade » des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment « high yield » des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché. Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment « high yield » et les « obligations vertes ». Le marché primaire a toutefois été relativement calme avec des volumes plutôt faibles par rapport à ceux de l'année dernière.

LA POLITIQUE DE GESTION

Le FCP Aviva Investors Alpha Yield affichait un actif net de 240 millions d'euros et une sensibilité de 3,6 au 30 septembre 2021.

Sur l'année 2021, le fonds a bénéficié de son exposition à la fois aux émissions subordonnées financières et hybrides Corporates mais aussi au marché du haut rendement (high yield). L'exercice a, en effet, été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads sur la majorité des segments de marché. Sur le marché du high yield européen, après avoir touché sur la période un point haut au niveau des spreads de crédit autour de 370 points de base en octobre 2020, les spreads se sont resserrés jusqu'à 250 points de base fin septembre 2021.

Depuis fin 2020, nous avons renforcé les positions high yield et accru la diversification en portefeuille avec la sélection de nouveaux émetteurs. Nos choix d'investissement et l'évolution des marchés ont conduit à un rendement instantané du portefeuille de 2,92% à fin septembre 2021.

Sur la période, la performance du FCP a été de 8,10% pour le part C et 8,83 pour la part I.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	**Acquisitions**	**Cessions**
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	103 973 743,34	111 536 079,35
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	17 376 957,25	17 407 072,46
TELEFONICA EUROPE BV TF/TV PERPETUAL	1 849 041,62	5 421 025,82
GE CAPITAL EURO FUNDING 3.65% 23/08/2032	3 540 616,00	3 658 910,00
ARGENTUM GIVAUDAN 2% 17/09/2030	3 460 193,67	3 470 302,88
AVANTOR FUNDING INC 2.625% 01/11/2025	3 832 006,00	2 419 689,76
KBC GROUP NV VAR 18/09/2029	3 092 410,11	3 147 731,51

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	**Acquisitions**	**Cessions**
TUI AG VAR 9.5% 26/10/2021	2 804 025,73	2 742 951,60
DBS GROUP HOLDINGS LTD VAR 11/04/2028	-	5 170 564,79
PICARD GROUPE SAS VAR 30/11/2023	1 569 626,33	3 461 338,67

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien : http://www.avivainvestors.fr.
Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.
Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.
Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.
Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.
Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2020, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 674 889 euros, hors charges patronales.
Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des 160 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 373 600 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 130%.
Levier net : 101%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **-**

- Prêts de titres : **-**
- Emprunts de titres : **-**
- Prises en pension : **-**
- Mises en pensions : **-**

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **71 427 536,73**

- Change à terme : **32 105 896,73**
- Future : **17 321 640,00**
- Options : **-**
- Swap : **22 000 000,00**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	CREDIT AGRICOLE
-	JP MORGAN
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	**Montant en devise du portefeuille**
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	**-**
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	**-**

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	**Montant en devise du portefeuille**
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	**-**
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	**-**

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2021

AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AVIVA INVESTORS France
14 rue Roquépine
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

pwc

AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

2022.01.17 22:47:30 +0100

comptes annuels

BILAN actif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**239 991 436,99**	**303 554 343,88**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	227 536 679,59	270 692 703,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	12 893 789,33
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 521 256,29	19 614 651,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	297 840,00	-
Autres opérations	2 635 661,11	353 199,63
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**33 403 426,93**	**43 854 456,76**
Opérations de change à terme de devises	31 879 420,82	43 123 716,76
Autres	1 524 006,11	730 740,00
Comptes financiers	**7 187 556,21**	**1 031 868,49**
Liquidités	7 187 556,21	1 031 868,49
Autres actifs	**-**	**-**
Total de l'actif	**280 582 420,13**	**348 440 669,13**

BILAN passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	223 886 823,40	304 732 552,93
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	7 583 980,21
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 598 370,10	-18 959 217,88
• Résultat de l'exercice	7 662 278,23	10 924 193,43
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**240 147 471,73**	**304 281 508,69**
Instruments financiers	**2 933 501,12**	**125 337,84**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	297 840,01	0,01
Autres opérations	2 635 661,11	125 337,83
Dettes	**37 390 727,26**	**43 768 060,82**
Opérations de change à terme de devises	32 082 680,99	42 691 255,90
Autres	5 308 046,27	1 076 804,92
Comptes financiers	**110 720,02**	**265 761,78**
Concours bancaires courants	110 720,02	265 761,78
Emprunts	-	-
Total du passif	**280 582 420,13**	**348 440 669,13**

HORS-bilan

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	17 321 640,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	22 000 000,00	9 750 000,00
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 408,47	8 450,95
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 761 316,83	12 124 852,94
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**10 763 725,30**	**12 133 303,89**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-42 869,67	-45 055,49
• Autres charges financières	-2 690,38	-2 479,04
Total (II)	**-45 560,05**	**-47 534,53**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**10 718 165,25**	**12 085 769,36**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 269 039,52	-1 224 635,87
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**9 449 125,73**	**10 861 133,49**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 786 847,50	63 059,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**7 662 278,23**	**10 924 193,43**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique.
Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation selon la méthodologie suivante :

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement. (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché)
Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois.
Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :
Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

annexes

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode : frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux Frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Les coûts/frais opérationnels directs ou indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Part I	Actif Net hors OPC	0,40% maximum TTC
	Part C	Actif Net hors OPC	1,10% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Part I	Actif Net	Non significatif [1]
	Part C		
Commissions de mouvement	Part I	Prélèvement sur chaque transaction	De 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
	Part C		
Commission de surperformance	Part I	Actif Net	Néant
	Part C		

[1] L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Le FCP n'investira que dans des OPC dont les frais de gestion financière et frais administratifs externes n'excèdent pas 2% et pour lesquels aucun droit d'entrée ou de sortie n'est applicable à l'exception de ceux acquis au fonds.

annexes

Devise de comptabilité
Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs
- Changements intervenus :
12/11/2020 : Changement CAC ;
14/12/2020 : Augmentation % Cocos ;
29/01/2021 : Changement conservateur / centralisateur (de BPSS vers SGSS) ;
11/02/2021 : Mise à jour annuelle + frais courants ;
10/03/2021 : SFDR.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application
Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice
Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts
Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

2 évolution actif net

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**304 281 508,69**	**332 529 780,68**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	105 851 495,71	148 127 215,46
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-197 171 793,46	-176 192 734,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 765 568,99	7 519 670,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 526 552,47	-14 287 577,19
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 032 766,60	1 234 884,30
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-352 922,80	-9 703 957,17
Frais de transaction	-34 907,65	-41 837,63
Différences de change	-239 978,50	-496 138,26
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 658 843,80	-9 745 407,04
- Différence d'estimation exercice N	*6 370 298,61*	*-1 288 545,19*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-1 288 545,19*	*8 456 861,85*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-2 565 682,91	14 476 475,55
- Différence d'estimation exercice N	*-2 337 821,11*	*227 861,80*
- Différence d'estimation exercice N-1	*227 861,80*	*-14 248 613,75*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 449 125,73	10 861 133,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**240 147 471,73**	**304 281 508,69**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	131 652 067,46	-
Obligations à taux variable	95 884 612,13	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	17 321 640,00	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	22 000 000,00
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	131 652 067,46	92 756 348,98	3 128 263,15	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 187 556,21
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	110 720,02
Hors-bilan				
Opérations de couverture	17 321 640,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	7 338 994,45	51 867 311,58	168 330 373,56
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 187 556,21	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	110 720,02	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	17 321 640,00
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	USD	NLG	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	13 882 815,27	12 922 066,65	968 369,64	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 758 678,59	-	-	-
Comptes financiers	1 936 772,93	154 922,26	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	17 306 589,65	13 025 459,78	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	**33 403 426,93**
Achats à terme de devises	1 742 615,97
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	30 136 804,85
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	1 343 670,49
Coupons à recevoir	180 335,62
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	**37 390 727,26**
Ventes à terme de devises	30 332 049,43
Montant total négocié des Achats à terme de devises	1 750 631,56
Autres Dettes :	
Achats réglements différés	5 207 703,75
Frais provisionnés	95 683,02
Commissions de mouvement	4 659,50
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0013305208	288 945,8125	30 969 548,58	173 475,3912	18 601 884,64
PART I / FR0010645325	53,6309	74 881 947,13	123,3488	178 569 908,82
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0013305208		172 722,56		-
PART I / FR0010645325		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0013305208		172 722,56		-
PART I / FR0010645325		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0013305208		-		-
PART I / FR0010645325		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART C / FR0013305208	**1,05**
PART I / FR0010645325	**0,38**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART C / FR0013305208	**-**
PART I / FR0010645325	**-**
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	**-**
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....**néant**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**9 521 256,29**
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexe

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	7 662 278,23	10 924 193,43
Total	**7 662 278,23**	**10 924 193,43**

PART C / FR0013305208	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	930 321,22	627 129,77
Total	**930 321,22**	**627 129,77**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

PART I / FR0010645325	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 731 957,01	10 297 063,66
Total	**6 731 957,01**	**10 297 063,66**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

annexes

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	7 583 980,21
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 598 370,10	-18 959 217,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**8 598 370,10**	**-11 375 237,67**

PART C / FR0013305208	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 264 506,56	-1 308 365,36
Total	**1 264 506,56**	**-1 308 365,36**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0010645325	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	7 333 863,54	-17 650 852,52
Total	**7 333 863,54**	**-17 650 852,52**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 19 septembre 2008.

Devise EUR	**30.09.2021**	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Actif net	**240 147 471,73**	304 281 508,69	332 529 780,68	201 248 362,67	169 209 785,21

PART C / FR0013305208 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	**323 173,2073**	207 702,786	71 676,3444	112	-
Valeur liquidative	**108,85**	100,69	101,14	98,14	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**6,79**	-3,27	5,96	3,70	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0010645325 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	**138,1797**	207,8976	239,1485	153,5097	129,5838
Valeur liquidative	**1 483 340,07**	1 363 012,81	1 360 158,99	1 310 909,79	1 305 794,28
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**101 793,68**	-35 372,16	52 062,45	96 272.30	109 323,72

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
XS2256949749	ABERTS FINANCE BV VAR PERPETUAL	PROPRE	1 100 000,00	1 152 607,45	EUR	0,48
XS1693822634	ABN AMRO BANK NV VAR PERP	PROPRE	1 200 000,00	1 322 345,50	EUR	0,55
XS2131567138	ABN AMRO BANK NV VAR PERP	PROPRE	1 500 000,00	1 614 162,53	EUR	0,67
FR0013457157	ACCOR SA VAR PERP	PROPRE	2 400 000,00	2 345 234,63	EUR	0,98
XS2248826294	ADLER GROUP SA 2.75% 13/11/2026	PROPRE	700 000,00	617 915,41	EUR	0,26
XS2343873597	AEDAS HOMES OPCO SLU 4% 15/08/2026	PROPRE	501 000,00	527 116,02	EUR	0,22
NL0000120004	AEGON NV VAR PERPETUAL	PROPRE	2 200 000,00	968 369,64	NLG	0,40
BE6317598850	AGEAS VAR PERP	PROPRE	1 600 000,00	1 725 240,11	EUR	0,72
DE000A28RSR6	ALLIANZ FINANCE II B V 0.5% 14/01/2031	PROPRE	1 400 000,00	1 433 799,84	EUR	0,60
XS2342058034	ALLIED UNI HLD 4.875% 01/06/28	PROPRE	602 000,00	704 323,75	GBP	0,29
XS2342057143	ALLIED UNI 3.625% 01/06/2028	PROPRE	846 000,00	843 924,95	EUR	0,35
US019576AC18	ALLIED UNIVERSAL 6% 01/06/2029	PROPRE	570 000,00	497 905,09	USD	0,21
XS2138140798	ALTICE FRANCE HOLDING SA 4% 15/02/2028	PROPRE	2 510 000,00	2 380 571,30	EUR	0,99
XS2053846262	ALTICE FRANCE SA 3.375% 15/01/2028	PROPRE	488 000,00	478 617,59	EUR	0,20
XS2390152986	ALTICE FRANCE SA 4.25% 15/10/2029	PROPRE	1 798 000,00	1 778 779,38	EUR	0,74
XS2310487074	ARDAGH METAL PACKAGING 2% 01/09/2028	PROPRE	1 800 000,00	1 839 352,00	EUR	0,77
XS2111944133	ARENA LUX FIN SARL 1.875% 01/02/2028	PROPRE	2 412 000,00	2 297 698,34	EUR	0,96
XS1508392625	ATF NETHERLANDS BV VAR PERPETUAL	PROPRE	2 700 000,00	2 881 262,10	EUR	1,20
XS2251742537	AVANTOR FUNDING INC 2.625% 01/11/2025	PROPRE	1 482 000,00	1 533 997,82	EUR	0,64
XS1752894292	BANCA MONTE DEI PASCHI S VAR 18/01/2028	PROPRE	600 000,00	478 824,25	EUR	0,20
ES0813211028	BANCO BILBAO VIZCZYZ ARG VAR PERPETUAL	PROPRE	1 400 000,00	1 618 087,13	EUR	0,67
PTBCPWOM0034	BANCO COMERC PORTUGUES VAR 07/12/2027	PROPRE	1 800 000,00	1 932 551,26	EUR	0,80
XS1405136364	BANCO DE SABADELL SA 5.625% 06/05/2026	PROPRE	1 600 000,00	1 924 088,00	EUR	0,80
XS2102912966	BANCO SANTANDER SA PERP	PROPRE	2 200 000,00	2 323 307,01	EUR	0,97
XS2342620924	BANCO SANTANDER SA VARIABLE PERPETUAL 31/12/2099	PROPRE	2 200 000,00	2 310 815,97	EUR	0,96

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1951220596	BANKIA SA VAR 15/02/2029	PROPRE	1 000 000,00	1 100 500,88	EUR	0,46
XS1998799792	BARCLAYS PLC VAR PERP	PROPRE	1 167 000,00	1 529 867,81	GBP	0,64
XS1678970291	BARCLAYS PLC VAR 07/02/2028	PROPRE	1 700 000,00	1 762 796,11	EUR	0,73
XS2321466133	BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	PROPRE	1 245 000,00	1 262 732,65	EUR	0,53
US071734AK34	BAUSCH HEALTH COS INC 6.25% 15/02/2029	PROPRE	900 000,00	774 799,82	USD	0,32
US071734AM99	BAUSCH HEALTH 5% 15/02/2029	PROPRE	720 000,00	584 297,17	USD	0,24
BE0002582600	BELFIUS BANK SA/NV PERP VAR	PROPRE	1 600 000,00	1 621 450,36	EUR	0,68
XS2303071992	BELLIS ACQUISITION CO PL 3.25% 16/02/2026	PROPRE	386 000,00	442 309,53	GBP	0,18
XS2303072883	BELLIS FINCO PLC 4% 16/02/2027	PROPRE	259 000,00	295 412,56	GBP	0,12
XS1222594472	BERTELSMANN SE AND CO KGAA VAR 23/04/2075	PROPRE	1 200 000,00	1 337 815,23	EUR	0,56
XS2338167104	BK LC FINCO 1 SARL 5.25% 30/04/2029	PROPRE	532 000,00	564 981,89	EUR	0,24
XS2295690742	BRUNELLO BIDCO SPA 3.5% 15/02/2028	PROPRE	1 236 000,00	1 265 058,53	EUR	0,53
XS2294186965	CAB 3.375% 01/02/2028	PROPRE	1 281 000,00	1 301 773,02	EUR	0,54
ES0840609020	CAIXABANK SA VAR PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 333 898,53	EUR	0,97
XS1808351214	CAIXABANK SA VAR 17/04/2030	PROPRE	1 100 000,00	1 170 760,20	EUR	0,49
XS2380124227	CASTELLUM AB VAR PERPETUAL	PROPRE	1 927 000,00	1 922 220,51	EUR	0,80
XS2125168729	CATALEN PHARMA SOLUTION 2.375% 01/03/2028	PROPRE	1 174 000,00	1 194 118,94	EUR	0,50
XS2385393405	CELLNEX FINANCE CO SA 1% 15/09/2027	PROPRE	600 000,00	590 334,33	EUR	0,25
XS2112973107	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 3.5% 11/02/2027	PROPRE	1 744 000,00	1 775 451,10	EUR	0,74
XS2343000241	CHROME BIDCO SASU 3.5% 31/05/2028	PROPRE	1 240 000,00	1 285 643,02	EUR	0,54
XS2343001991	CHROME HOLDCO SAS 5% 31/05/2029	PROPRE	416 000,00	434 905,35	EUR	0,18
XS2325699994	CIDRON AIDA FINCO SARL 5% 01/04/2028	PROPRE	1 227 000,00	1 239 400,88	EUR	0,52
XS2388186996	CIRSA FINANCE INTER 4.5% 15/03/2027	PROPRE	730 000,00	724 587,05	EUR	0,30
XS2366652084	CONSTELLATION AUTOMOTIVE 4.875% 15/07/2027	PROPRE	1 045 000,00	1 219 536,08	GBP	0,51
XS2332245377	COOPERTIEVE RABOBANK UA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	1 800 000,00	1 870 048,52	EUR	0,78
XS2206382868	DIEBOLD NIXDORF 9% 15/07/2025	PROPRE	916 000,00	1 014 140,24	EUR	0,42
US25461LAA08	DIRECTV HOLDINGS FING 5.875% 15/08/2027	PROPRE	1 050 000,00	955 231,42	USD	0,40
XS2333564503	DUFRY ONE BV 3.375% 15/04/2028	PROPRE	2 042 000,00	2 061 986,08	EUR	0,86
XS1703900164	EC FINANCE PLC 2.375% 15/11/2022	PROPRE	779 000,00	790 428,04	EUR	0,33
FR0011697028	EDF SA 5% VAR PERP	PROPRE	1 100 000,00	1 274 945,66	EUR	0,53

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1991034825	EIRCOM FINANCE DAC 3.5% 15/05/2026	PROPRE	1 190 000,00	1 232 892,23	EUR	0,51
XS2228373671	ENEL SPA VAR PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 121 243,84	EUR	0,88
XS2000719992	ENEL SPA VAR 24/05/2080	PROPRE	3 648 000,00	4 021 275,85	EUR	1,67
PTEDPROM0029	ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 02/08/2081	PROPRE	2 400 000,00	2 444 247,12	EUR	1,02
PTEDPXOM0021	ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	PROPRE	1 100 000,00	1 084 492,11	EUR	0,45
XS2353416386	ENERGIZER GAMMA ACQ BV 3.5% 30/06/2029	PROPRE	1 463 000,00	1 470 775,03	EUR	0,61
XS2272365078	FORD MOTOR CREDIT CO LLC 2.748% 14/06/2024	PROPRE	804 000,00	954 933,88	GBP	0,40
XS2229875989	FORD MOTOR CREDIT CO LLC 3.25% 15/09/2025	PROPRE	700 000,00	748 749,25	EUR	0,31
XS2028892474	GALAXY BIDCO LTD 6.5% 31/07/2026	PROPRE	1 015 000,00	1 245 791,70	GBP	0,52
XS2321537255	GAMMA B 5.125% 15/07/2025	PROPRE	992 000,00	1 025 575,76	EUR	0,43
XS2208646690	GAMMA BIDCO SPA 6.25% 15/07/2025	PROPRE	865 000,00	915 928,43	EUR	0,38
XS2393001891	GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15/10/2028	PROPRE	1 551 000,00	1 551 000,00	EUR	0,65
XS1910293643	GRP ECORE HOLD SAS VAR 15/11/2023	PROPRE	2 880 000,00	2 950 619,20	EUR	1,23
XS2357812556	GUALA CLOSURES S 3.25% 15/06/2028	PROPRE	1 667 000,00	1 685 443,97	EUR	0,70
XS2198388592	HT TROPLAST AG 9.25% 15/07/2025	PROPRE	618 000,00	691 783,05	EUR	0,29
XS2295333988	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	1 300 000,00	1 322 540,70	EUR	0,55
XS2244941147	IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	PROPRE	2 500 000,00	2 608 940,92	EUR	1,09
XS2304198331	ICELAND BONDCO PLC 4.375% 15/05/2028	PROPRE	200 000,00	211 557,76	GBP	0,09
XS1681806326	ICELAND BONDCO PLC 4.625% 15/03/2025	PROPRE	470 000,00	522 307,66	GBP	0,22
XS2004438458	IHO VERWALTUNGS GMBH 3.625% 15/05/2025 PIK	PROPRE	1 632 520,00	1 683 791,78	EUR	0,70
XS2056730679	INFINEON TECHNOLOGIES AG VAR PERPETUAL	PROPRE	2 100 000,00	2 363 471,47	EUR	0,98
XS2343996919	INSPIRED ENTERTAINMENT 7.875% 01/06/2026	PROPRE	914 000,00	1 126 448,78	GBP	0,47
XS2124979753	INTESA SANPAOLO SPA VAR PERP	PROPRE	2 500 000,00	2 485 185,27	EUR	1,03
XS2034925375	INTRUM AB 3.5% 15/07/2026	PROPRE	1 810 000,00	1 867 432,31	EUR	0,78
XS2211136168	INTRUM AB 4.875% 15/08/2025	PROPRE	1 009 000,00	1 078 036,93	EUR	0,45
XS2262838381	IPD 3 BV 5.5% 01/12/2025	PROPRE	1 335 000,00	1 423 783,04	EUR	0,59
XS2305744059	IQVIA INC 2.25% 15/03/2029	PROPRE	747 000,00	753 422,33	EUR	0,31
XS1713495759	IRON MOUNTAIN UK OLC 3.875% 15/11/2025	PROPRE	1 483 000,00	1 773 978,57	GBP	0,74
XS2364593579	JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 4.5% 15/07/2028	PROPRE	1 283 000,00	1 282 100,87	EUR	0,53
XS1321149434	KENNEDY WILSON EUR REAL 3.25% 12/11/2025	PROPRE	1 400 000,00	1 548 917,16	EUR	0,64

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2298381307	KLEOPATRA FINCO SARL 4.25% 01/03/2026	PROPRE	720 000,00	707 613,00	EUR	0,29
XS2298382453	KLEOPATRA HOLDINGS 6.5% 01/09/2026	PROPRE	1 020 000,00	972 007,30	EUR	0,40
FR0014005O90	LA BANQUE POSTALE VAR PERPETUAL	PROPRE	3 600 000,00	3 523 491,39	EUR	1,47
FR0013221140	LA POSTE SA 5.3% 01/12/2043	PROPRE	2 000 000,00	1 894 401,54	USD	0,79
XS2294187690	LABORATOIRE EIMER SELARL 5% 01/02/2029	PROPRE	565 000,00	589 379,75	EUR	0,25
XS2003473829	LEASEPLAN CORPORATION NV VAR PERP	PROPRE	900 000,00	1 033 354,96	EUR	0,43
XS2389334124	LEATHER 2 SPA FRN 30/09/2028	PROPRE	406 000,00	407 335,38	EUR	0,17
XS1849558900	LHMC FINCO SARL 6.25% 20/12/2023	PROPRE	500 000,00	439 579,68	EUR	0,18
XS2339830049	LIBRA GROUPCO SPA 5.0% 15/05/2027	PROPRE	1 515 000,00	1 587 736,14	EUR	0,66
XS2240463674	LORCA TELECOM BONDCO 4% 18/09/2027	PROPRE	1 012 000,00	1 022 404,48	EUR	0,43
XS2031871069	LOXAM SAS 3.75% 15/07/2026	PROPRE	569 000,00	589 674,14	EUR	0,25
XS1975716595	LOXAM SAS 4.5% 15/04/2027	PROPRE	580 000,00	594 120,10	EUR	0,25
XS2312156115	LSF9 BALTA ISSUER SA VAR PIK 31/12/2024	PROPRE	950 000,00	959 726,15	EUR	0,40
XS2341724172	MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	PROPRE	2 300 000,00	2 290 972,03	EUR	0,95
XS2052290439	MATTERHORN TELECOM SA 3.125% 15/09/2026	PROPRE	1 229 000,00	1 233 730,80	EUR	0,51
XS2218405772	MERCK KGAA VAR 09/09/2080	PROPRE	1 900 000,00	1 961 444,13	EUR	0,82
XS2322419776	MPT OPER PARTNERSHP 2.5% 24/03/2026	PROPRE	704 000,00	845 117,51	GBP	0,35
XS2332219612	NEINOR HOMES SLU 4.5% 15/10/2026	PROPRE	617 000,00	651 154,04	EUR	0,27
XS1989380172	NETFLIX INC 3.875% 15/11/2029	PROPRE	500 000,00	611 521,32	EUR	0,25
XS2076099865	NETFLIX INC 4.625% 15/05/2029	PROPRE	2 414 000,00	3 074 416,42	EUR	1,28
US644535AH91	NEW GOLD INC 7.50% 15/07/2027	PROPRE	1 840 000,00	1 658 593,15	USD	0,69
XS2332589972	NEXI SPA 1.625% 30/04/2026	PROPRE	1 195 000,00	1 209 192,45	EUR	0,50
XS2357281174	NH HOTEL GROUP SA 4% 02/07/2026	PROPRE	690 000,00	707 077,07	EUR	0,29
XS2355604880	NOMAD FOODS BONDCO PLC 2.5% 24/06/2028	PROPRE	1 149 000,00	1 177 569,25	EUR	0,49
US670001AH91	NOVELIS CORP 3.875% 15/08/2031	PROPRE	370 000,00	317 927,95	USD	0,13
XS2326493728	NOVELIS SHEET INGOT GMBH 3.375% 15/04/2029	PROPRE	796 000,00	845 447,52	EUR	0,35
PTNOBFOM0017	NOVO BANCO SA VAR 06/07/2028	PROPRE	800 000,00	841 487,12	EUR	0,35
US674599CW33	OCCIDENTAL PETROLEUM COR 2.9% 15/08/2024	PROPRE	1 450 000,00	1 278 578,86	USD	0,53
XS2391351454	OLYMPUS WTR US HLDG CORP 3.875% 01/10/2028	PROPRE	321 000,00	321 875,85	EUR	0,13
XS2391352932	OLYMPUS WTR US HLDG CORP 5.375% 01/10/2029	PROPRE	412 000,00	408 216,98	EUR	0,17

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US682691AA80	ONEMAIN FINANCE CORP 4% 15/09/2030	PROPRE	1 005 000,00	864 130,14	USD	0,36
XS1115498260	ORANGE TF/TV PERP	PROPRE	1 830 000,00	2 179 107,19	EUR	0,91
FR0013533031	ORANO SA 2.75% 08/03/2028	PROPRE	1 700 000,00	1 825 922,26	EUR	0,76
XS2332250708	ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	PROPRE	1 214 000,00	1 256 584,09	EUR	0,52
XS2363232930	PARTS EUROPE SA FRN 20/07/2027	PROPRE	725 000,00	736 387,52	EUR	0,31
XS2247301794	PEACE PROPERTY FINANCE 4.375% 15/11/2025	PROPRE	881 000,00	924 197,01	EUR	0,38
XS2010038060	PEACH PROPERTY FINANCE 3.5% 15/02/2023	PROPRE	900 000,00	924 854,79	EUR	0,39
XS2370814043	PEOPLECERT WISDOM ISSUER 5.75% 15/09/2026	PROPRE	636 000,00	666 244,47	EUR	0,28
XS2238777374	PPF TELECOM GROUP BV 3.25% 29/09/2027	PROPRE	1 052 000,00	1 145 107,48	EUR	0,48
XS2357307664	PUNCH FINANCE PL 6.125% 30/06/2026	PROPRE	572 000,00	693 643,71	GBP	0,29
XS2353473692	RAIFFEISEN BANK INTL 1.375% 17/06/2033	PROPRE	800 000,00	805 824,93	EUR	0,34
XS2199445193	REBECCA BIDCO GMBH 5.75% 15/07/2025	PROPRE	1 488 000,00	1 569 866,87	EUR	0,65
XS2291911282	REKEEP SPA 7.25% 01/02/2026	PROPRE	1 115 000,00	1 219 706,86	EUR	0,51
FR0014000NZ4	RENAULT SA 2.375% 25/05/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 225 414,85	EUR	0,51
XS2332306344	REXEL SA 2.125% 15/06/2028	PROPRE	835 000,00	864 863,89	EUR	0,36
XS2178048257	RUBIS TERMINAL INFRA SAS 5.625% 15/05/2025	PROPRE	1 125 000,00	1 207 749,56	EUR	0,50
DE000A3KS5R1	SIGNA DEVELOPMENT FIN 5.5% 23/07/2026	PROPRE	3 100 000,00	2 934 327,39	EUR	1,22
XS2092610141	SISAL PAY SPA FRN 17/12/2026	PROPRE	1 262 000,00	1 267 741,92	EUR	0,53
US830146AB28	SIZZLING PLATT FIN CO 8.50% 28/11/2025	PROPRE	865 000,00	793 983,35	USD	0,33
XS2275090749	SOFIMA HOLDING S P A 3.75% 15/01/2028	PROPRE	927 000,00	943 073,41	EUR	0,39
US846425AQ94	SPANISH BROADCASTING SYS 9.75% 01/03/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 092 406,92	USD	0,45
XS2210014788	STONEGATE PUB FIN 8.25% 31/07/2025	PROPRE	1 858 000,00	2 317 585,97	GBP	0,97
XS1577958058	SUPERIOR INDUSTRIES INTE 6% 15/06/2025	PROPRE	1 060 000,00	1 092 432,47	EUR	0,45
XS1814546013	TELE COLUMBUS AG 3.875% 02/05/2025	PROPRE	1 690 000,00	1 727 160,99	EUR	0,72
XS1982819994	TELECOM ITALIA SPA 2.75% 15/04/2025	PROPRE	574 000,00	610 792,77	EUR	0,25
XS1795406658	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	PROPRE	2 200 000,00	2 389 472,74	EUR	1,00
XS0161100515	TELITA FIN 7.75% 24/01/33 *EUR	PROPRE	1 480 000,00	2 247 748,78	EUR	0,94
US88023UAJ07	TEMPUR SEALY INTL INC 3.875% 15/10/2031	PROPRE	1 115 000,00	966 673,00	USD	0,40
XS2290960520	TOTAL SE PERP 31/12/2099	PROPRE	2 900 000,00	2 944 077,62	EUR	1,23
XS1195202822	TOTAL VAR PERP	PROPRE	1 800 000,00	1 927 277,85	EUR	0,80

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2351344622	TRANSCOM HOLDING AB VAR 15/12/2026	PROPRE	1 127 000,00	1 149 495,86	EUR	0,48
US89686QAB23	TRIVIUM PACKAGING FIN 8.5% 15/08/2027	PROPRE	1 330 000,00	1 243 138,24	USD	0,52
XS2121441856	UNICREDIT SPA VARIABLE PERPETUAL	PROPRE	2 700 000,00	2 680 474,19	EUR	1,12
ES0214974075	UNNIM BANC SA FRN PERPETUAL	PROPRE	2 050 000,00	1 984 540,25	EUR	0,83
XS1629969327	UPC HOLDING BV 3.875% 15/06/2029	PROPRE	650 000,00	671 920,80	EUR	0,28
FR0014004UE6	VALEO SA 1% 03/08/2028	PROPRE	1 800 000,00	1 790 403,53	EUR	0,75
FR00140007K5	VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	PROPRE	3 500 000,00	3 639 035,82	EUR	1,52
XS2389112736	VERDE BIDCO SPA 4.625% 01/10/2026	PROPRE	402 000,00	410 229,00	EUR	0,17
XS2289588837	VERISURE HOLDING AB 3.25% 15/02/2027	PROPRE	1 044 000,00	1 055 404,25	EUR	0,44
XS2287912450	VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15/02/2029	PROPRE	563 000,00	582 730,80	EUR	0,24
XS1708335978	VERIZON COMMUNICATIONS 2.875% 15/01/2038	PROPRE	1 300 000,00	1 617 290,98	EUR	0,67
XS2321651031	VIA CELERE DESARROLLOS 5.25% 01/04/2026	PROPRE	1 552 000,00	1 633 429,56	EUR	0,68
XS2307567086	VICTORIA PLC 3.625% 26/08/2026	PROPRE	891 000,00	916 566,01	EUR	0,38
XS2189766970	VIRGIN MEDIA FINANCE PLC 3.75% 15/07/2030	PROPRE	1 795 000,00	1 837 522,05	EUR	0,77
XS2231188876	VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31/01/2031	PROPRE	950 000,00	983 470,35	EUR	0,41
XS2225157424	VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	PROPRE	1 500 000,00	1 558 369,32	EUR	0,65
XS2225204010	VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	PROPRE	2 200 000,00	2 275 313,23	EUR	0,95
XS1799938995	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	PROPRE	2 200 000,00	2 358 794,04	EUR	0,98
XS2271356201	WEBUILD SPA 5.875% 15/12/2025	PROPRE	1 458 000,00	1 690 596,14	EUR	0,70
XS2116386132	ZIGGO BOND CO BV 3.375% 28/02/2030	PROPRE	2 886 000,00	2 909 452,36	EUR	1,21
Total Obligation				***227 536 679,59***		***94,75***
O.P.C.V.M.						
LU1184721287	AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	PROPRE	4 754,985	4 761 927,28	EUR	1,98
LU2059539572	AVIVA INVESTORS SICAV EUROPEAN HIGH YIELD BOND FUND	PROPRE	4 569,00	4 759 329,01	EUR	1,98
Total O.P.C.V.M.				***9 521 256,29***		***3,96***
Total Valeurs mobilieres				***237 057 935,88***		***98,71***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL DE MARGE EUR	PROPRE	2 635 661,11	2 635 661,11	EUR	1,10
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-297 840,01	-297 840,01	EUR	-0,12
Total APPELS DE MARGES				***2 337 821,10***		***0,97***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-4 659,50	-4 659,50	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-4 659,50***		***-0,00***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-5 207 703,75	-5 207 703,75	EUR	-2,17
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	-110 720,02	-110 720,02	EUR	-0,05
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	5 095 861,02	5 095 861,02	EUR	2,12
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	1 664 753,17	1 936 772,93	GBP	0,81
	BANQUE USD SGP	PROPRE	179 547,15	154 922,26	USD	0,06
Total BANQUE OU ATTENTE				***1 869 132,44***		***0,78***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	40 000,00	40 000,00	EUR	0,02
	DEPOSIT OTC VERSE	PROPRE	1 036 454,20	1 036 454,20	EUR	0,43
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	267 216,29	267 216,29	EUR	0,11
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***1 343 670,49***		***0,56***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-30 694,02	-30 694,02	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-64 989,00	-64 989,00	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				***-95 683,02***		***-0,04***
Total Liquidites				***5 450 281,51***		***2,27***
Futures						
Taux (Livraison du sous-jacent)						
RX101221	EURO BUND 1221	PROPRE	-102,00	297 840,00	EUR	0,12
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				***297 840,00***		***0,12***
Total Futures				***297 840,00***		***0,12***
Derives de credit						
CDS						
CDS-00068524	299026219#L_20261220	APROT	-22 000 000,00	-2 635 661,11	EUR	-1,10
Total CDS				***-2 635 661,11***		***-1,10***
Total Derives de credit				***-2 635 661,11***		***-1,10***
Coupons						
Obligation						
XS2303071992	BELLIS A 3.25% 02/26	ACHLIG	386,00	8 797,45	GBP	0,00
XS2303072883	BELLIS FINC 4% 02/27	ACHLIG	259,00	7 265,17	GBP	0,00
XS2325699994	CIDRON AIDA 5% 04/28	ACHLIG	1 227,00	30 675,00	EUR	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1115498260	ORANGE TF/TV PERP	ACHLIG	1 830,00	91 500,00	EUR	0,04
XS2321651031	VIA CEL 5.25% 04/26	ACHLIG	1 552,00	42 098,00	EUR	0,02
Total Obligation				***180 335,62***		***0,08***
Total Coupons				***180 335,62***		***0,08***
Change a terme						
	OACT 211026 GBP/EUR	RECU	1 200 000,00	1 393 912,85	GBP	0,58
	OACT 211026 GBP/EUR	VERSE	-1 398 950,48	-1 398 950,48	EUR	-0,58
	OACT 211026 GBP/EUR	RECU	300 000,00	348 703,12	GBP	0,15
	OACT 211026 GBP/EUR	VERSE	-351 681,08	-351 681,08	EUR	-0,15
	OVCT 211026 GBP/EUR	RECU	17 369 136,05	17 369 136,05	EUR	7,23
	OVCT 211026 GBP/EUR	VERSE	-14 899 000,00	-17 306 589,65	GBP	-7,21
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	11 071 018,78	11 071 018,78	EUR	4,61
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-13 096 000,00	-11 297 453,70	USD	-4,70
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	587 845,98	587 845,98	EUR	0,24
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-700 000,00	-603 267,70	USD	-0,25
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	84 898,15	84 898,15	EUR	0,04
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-100 000,00	-86 241,45	USD	-0,04
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	171 016,37	171 016,37	EUR	0,07
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-202 000,00	-174 248,91	USD	-0,07
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	852 889,52	852 889,52	EUR	0,36
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-1 000 000,00	-864 248,02	USD	-0,36
Total Change a terme				***-203 260,17***		***-0,08***
Total AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD				**240 147 471,73**		**100,00**